

Conseil Communautaire
Compte-rendu de la séance du 26/02/2019 à ONVILLE

Membres du Conseil : 71

Présents : 47

Pouvoirs : 6

Votants : 53

Excusés non représentés : 1 - Excusés représentés : 0 - Absents : 17- Nombre de communes représentées : 35

Liste des présents en annexe

Secrétaire : Patrick BOLAY

1- Désignation du secrétaire de séance et validation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 22 janvier 2019

Patrick BOLAY est désigné secrétaire de Séance

Délibération à l'unanimité

2- Développement économique et touristique - Présentation des projets régionaux de développement de Madine et Chambley par Lise ROSELEUR, Conseillère régionale

3- Développement touristique

➤ **Convention de partenariat avec Singletrack**

Durée : 3 ans (2019-2021)

Propositions : Soutien financier :

- **500 € pour le fonctionnement du club**

- **1 000 € en 2019** à titre exceptionnel pour le **financement du projet annuel** du club

Délibération à l'unanimité portant sur la signature d'une convention de partenariat 2019-2021

➤ **Convention avec le CDT54 pour l'administration de SITLOR**

Délibération ajournée

➤ **Circuit des Casemates à ARRY**

Plan de financement de l'opération selon les dépenses présentées à LEADER :

PLAN DE FINANCEMENT FINAL			
ITINERAIRE DE DECOUVERTE DES OUVRAGES DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE			
DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux d'aménagement et graphisme des panneaux : débroussaillage, nettoyage, création de cheminements, murets, abri, gardes-corps ...	12 607,01 €	Conseil Régional Lorraine Contrat de destination phare Metz Amnéville "Tourisme de mémoire militaire" Subvention notifiée le 14/01/2015	18 020,99 € 29,63%
Conception rédactionnelle et coordination des travaux	16 500,00 €	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux Subvention notifiée le 21/03/2014	10 537,72 € 17,33%
Mobiliers signalétiques	29 152,95 €	Conseil Départemental de la Moselle Réalisation des travaux portés par les équipes techniques de Moselle Insertion	non valorisable dans PF
Inventaire de chiroptères	2 560,00 €	LEADER	20 097,26 € 33,04%
		CCVM	12 163,99 € 20,00%
		Autofinancement	
TOTAL HT	60 819,96 €	TOTAL	60 819,96 € 100%

Les dépenses non présentées à ce financeur concernent du petit matériel de chantier et l'étude de faisabilité préalable du projet, pour 5 661€ HT

Délibération à l'unanimité

4- Développement économique

➤ **ZAE « les Vignes » - clôture de la concession d'aménagement**

- Dépenses : 869 234,63 € HT / 975 840,95 € TTC

- Recettes : 963 407,70 € HT / 1 126 637,98 € TTC

Soit un excédent de 94 173,07 € HT

Opération de clôture :

Dépenses € HT		Recettes € HT	
Acquisition parcelles restantes	316 134 €	Remboursement avance de trésorerie	150 000 €
		Bilan financier de l'opération (excédent)	94 173,07 €

Reste à charge à la CCM&M 71 960,93 € HT

Délibération à l'unanimité :

- Actant du montant du bilan arrêté à la date du 31/12/2017
- Actant du montant d'actif immobilier à céder à la collectivité pour un montant de 316 134 € HT soit 379 362 € TTC
- Actant des emprises composant « les voiries, les délaissés, les servitudes et équipements de la zone » à céder à la collectivité pour l'euro symbolique
- Autorisant Monsieur le Président à signer l'acte notarié
- Actant du remboursement du solde de l'avance de trésorerie par l'aménageur à la collectivité à hauteur de 150 000,00 €
- Actant du boni de l'opération d'un montant de 94 173,07 €
- Approuvant le protocole de clôture de concession d'aménagement
- Autorisant Monsieur le Président à signer le protocole de clôture de concession d'aménagement valant quitus ainsi que toutes les pièces s'y rapportant
- Actant la substitution de la CCM&M dans tous les droits et obligations de SEBL
- Mandatant le paiement à la SEBL du montant de la soulte de l'opération défini dans le protocole
- Donnant quitus à la SEBL de sa mission
- Autorisant Monsieur le Président à signer l'acte notarié d'acquisition par la Communauté de Communes Mad & Moselle sur la société SEBL des parcelles cadastrées section F numéros 604-606-607-608-626-619-620-621-622-629 et 618 pour un prix de 379.362,00 € TTC payable par compensation avec les avances de trésorerie consenties par la CCM&M dans le cadre du traité de concession (sur la base de l'avis des Domaines)

➤ **Soutien à la création d'entreprise**

Conformément à la convention de partenariat avec ALEXIS, il est proposé d'apporter un financement complémentaire de 4 000 € afin d'accompagner l'intégration de deux porteurs de projet de création d'entreprises au sein de la couveuse PACELOR gérée par ALEXIS Lorraine. Les deux candidats créateurs d'entreprises sont : un habitant de Bouillonville pour une activité de cours de musique avec un studio d'enregistrement, et un habitant de Thiaucourt pour activité de massage bien-être.

Hébergement en couveuse d'entreprises PACELOR (rattaché à ALEXIS Lorraine) :

- M. BUONO : Bouillonville – cours de musique et studio enregistrement
- M. SIMONIN : Thiaucourt – massage bien-être

Participation aux frais d'hébergement pour 2000€ par porteur, soit 4 000€

Avis de la CCM&M sollicité, conformément à la convention de partenariat

Délibération à l'unanimité

5- Gestion de la CCM&M - Projet de charte de gouvernance

Délibération à l'unanimité validant la Charte de gouvernance

6- Développement de l'attractivité culturelle

➤ **Médiathèque de Thiaucourt**

Adhésion annuelle	
Résident CC	Hors CC
10€	15€
Indemnité en cas de retard	
0,10€/ouvrage/jour	

Délibération à l'unanimité portant sur :

- Les tarifs 2019
- La création d'une régie de recettes

➤ **Bibliothèque de Mars la Tour**

Délibération - Report

➤ **Recours à un service civique**

Délibération à l'unanimité

➤ **Convention de partenariat avec le CD54**

Délibération à l'unanimité autorisant la Vice-Présidente en charge à finaliser une convention de partenariat

➤ **Sensibilisation à l'enseignement musical – modification de la demande de financement au Conseil Départemental 54**

DEPENSES (€TTC)		RECETTES	
Actions de sensibilisation	18 000€	CD 54 (20%)	3 600€
		CCM&M	14 400€
TOTAL	18 000€	TOTAL	18 000€

Délibération à l'unanimité

➤ **Soutien aux projets culturels associatifs**

DEPENSES		RECETTES	
Alimentation/boissons	100 €	Restauration/buvette	50 €
Accueil des conférenciers	200 €		
Impression	250 €	Subvention CCM&M	500 €
TOTAL	550 €	TOTAL	550 €

Délibération à l'unanimité (1 abstention)

7- Urbanisme / Habitat

➤ **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Délibération à l'unanimité sur l'accompagnement de MMD54 sur l'élaboration du PLUi (convention)

➤ **Dans le cadre du financement de ce PLUi, candidature à l'appel à projet « urbanisme durable » du Conseil Régional.**

Délibération à l'unanimité sur la demande de financement FEDER et autres financements possibles en cours d'année

➤ **Transition énergétique – étude de faisabilité de création d'un réseau de chaleur pour le site communautaire de Thiaucourt**

Délibération à l'unanimité sur les conventions et les demandes de financements

➤ **OPAH**

Délibération à l'unanimité sur les dossiers éligibles

8- Gestion des Ressources Humaines – stagiaires 2019

Service	Thème du stage	Durée du stage	Gratification totale du stage
Patrimoine	Diagnostic immobilier du patrimoine de la CCM&M	4 mois	2275,04 €
Marchés publics	Définition d'un règlement des achats publics de la collectivité	3 mois	1706,28 €
Ressources humaines	La communication du service RH vis-à-vis des agents, des services et des élus	3 mois	1706,28 €

Rappel gratification : 3,75 €/heure soit 568,76 €/mois pour un temps complet (si stage de + de 8 semaines)

Délibération à l'unanimité autorisant le Président à recourir à des étudiants stagiaires pour l'année 2019 et à les indemniser conformément à la législation en vigueur.

9- Services à la population

➤ **Création d'une Maison de Services au Public à Ancy-Dornot**

DEPENSES (€ HT)		RECETTES	
Acquisition immobilière	250 000 €	Etat / DETR – FNADT	188 000 €
Travaux	207 000 €	Etat/Contrat de ruralité	147 660 €
Equipement + signalétique	50 000 €	CD 57	119 070 €
Maîtrise d'œuvre	25 500 €	Climaxion	21 550 €
AMO + études techniques	15 000 €	CCM&M	119 070 €
Etude de faisabilité - tiers-lieux	47 850 €		
TOTAL	595 350 €	TOTAL	595 350 €

Délibération à l'unanimité

➤ **Déploiement du Très Haut Débit – convention AMI avec orange**

Délibération à l'unanimité sur la nouvelle convention

10- Questions diverses

➤ **Gestion de la CCM&M – changement de lieu**

Prochain Conseil Communautaire à Thiaucourt (salle La Loco) le lundi 18 mars.

Délibération à l'unanimité

➤ **Calendrier des réunions à venir**

DATE	Comités consultatifs	Horaire	LIEU
27/02/2019	Comité consultatif Tourisme	18h00-20h00	Salle du haut - CCM&M
04/03/2019	Commission Urbanisme et Habitat	18h00-20h00	Salle du haut - CCM&M
05/03/2019	Comité Consultatif Economie - Agriculture	18h00-20h00	Salle du haut - CCM&M
06/03/2019	Commission Vie associative	18H30-20H30	Novéant - à confirmer
11/03/2019	Commission environnement	18h00-19h30	Salle du haut - CCM&M
DATE	Commissions	Horaire	LIEU
25/03/2019	Commission Finances	15H00-17H00	Mairie de Novéant
DATE	Conseil Communautaire	Horaire	LIEU

18/03/2019	Conseil Communautaire Débat d'Orientation Budgétaire	18H30-20H30	Thiaucourt
09/04/2019	Conseil Communautaire vote du budget	18H30-20H30	Novéant-sur-Moselle

20h40 : l'ordre du jour est levé

Gilles SOULIER
Président de la CCM&M

Patrick BOLAY
Secrétaire de séance